

Votre guide de préparation aux urgences



Connaissez les risques



Préparez un plan



Ayez une trousse



**VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?**

72
HEURES



Sécurité publique
Canada

Public Safety
Canada

Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2012

No de cat: PS4-26/1-1-2012F-PDF

ISBN: 978-1-100-98054-6

Imprimé au Canada

72 HEURES VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE?

VOTRE GUIDE DE PRÉPARATION AUX URGENCES

Advenant une catastrophe dans votre région, les équipes de secours pourraient mettre un certain temps avant de pouvoir vous prêter main-forte. Vous devriez être prêt, vous et votre famille, à faire face aux 72 premières heures d'une situation d'urgence.

Apprenez dès aujourd'hui comment il est rapide et facile de vous préparer à faire face à divers types d'urgences, peu importe le moment ou le lieu. Servez-vous du présent guide pour préparer votre propre plan d'urgence et utilisez les listes pour créer une trousse d'urgence pour les 72 premières heures. Les mesures de base présentées vous aideront à prendre soin de vous-même et de vos proches en cas d'urgence.

Nos partenaires

La présente publication a été produite en collaboration avec :



Association canadienne
des chefs de police



Association canadienne
des chefs de pompiers



CROIX-ROUGE
CANADIENNE



Ambulance Saint-Jean



Un don d'espoir pour la vie

La brochure est aussi disponible dans d'autres formats :

CD audio, Braille, gros caractères et texte électronique.

Pour commander, veuillez composer le numéro suivant :

1 800 O-Canada (1-800-622-6232)

ATS : 1-800-926-9105

Scannez ce code à l'aide de votre téléphone mobile pour visiter m.Preparez-vous.ca





Québec ::



Government
of Alberta ■



VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?



TABLE DES MATIÈRES

ÉTAPE 1.	Connaissez les risques	Page 6
ÉTAPE 2.	Préparez un plan	Page 7
ÉTAPE 3.	Ayez une trousse d'urgence	Page 16
Page détachable – Articles pour la trousse d'urgence de base	Page 19	
Ressources	Page 20	



CONNNAISSEZ LES RISQUES

Même si les conséquences de différentes catastrophes peuvent être semblables, vous pourrez mieux vous préparer si vous connaissez les risques propres à votre région. À l'échelle du pays, les Canadiens font face à différents dangers, comme des tremblements de terre en Colombie-Britannique, des blizzards au Nunavut et des tornades en Ontario. Aux catastrophes naturelles s'ajoutent d'autres types de risques comme les pannes de courant et les accidents industriels ou de transport.

Certains des risques donnés ci-dessous peuvent survenir dans votre collectivité. Trouvez lesquels en consultant le site www.Preparez-vous.ca. Il pourrait être utile de déterminer quels risques sont les plus susceptibles de survenir dans votre région.

Vous voudrez peut-être également connaître les impacts des diverses catastrophes sur les Canadiens. Obtenez plus d'information au sujet des risques associés aux catastrophes naturelles, à la technologie ou aux conflits en utilisant la Base de données canadienne sur les catastrophes à l'adresse : <http://www.securitepublique.gc.ca/bdc>

Pour en apprendre davantage sur la préparation aux urgences ou pour commander des exemplaires supplémentaires du guide, composez le numéro suivant :

1 800 0-Canada (1-800-622-6232)

ATS : 1-800-926-9105

Visitez le site www.Preparez-vous.ca ou suivez [@Preparez_vous](#) sur Twitter.

PRÉPAREZ UN PLAN



Tous les foyers canadiens ont besoin d'un plan d'urgence. Ce plan vous aidera, vous et votre famille, à prendre les mesures appropriées en cas d'urgence. Il ne vous prendra qu'environ 20 minutes pour faire votre plan.

Les membres de votre famille ne se trouveront peut-être pas au même endroit lorsqu'une urgence surviendra. Prévoyez une façon de vous retrouver ou de communiquer les uns avec les autres et discutez de ce que vous feriez dans différentes situations.

Utilisez les pages suivantes pour préparer votre plan. Vous connaissez déjà une bonne partie des renseignements demandés. Il pourrait toutefois être nécessaire de communiquer avec votre municipalité et votre province ou territoire pour obtenir certaines informations sur leurs plans d'urgence. Une liste des organismes de gestion des urgences est disponible à la fin de ce guide.

Conservez le guide dans un endroit facile à trouver et à retenir (avec votre trousse d'urgence, par exemple). Vous pourriez également faire des copies du plan et les conserver dans votre véhicule et à votre lieu de travail. Si vous avez complété votre plan en ligne, conservez une copie dans votre ordinateur.

Bonne idée

Apprenez à prodiguer les premiers soins. Vous pourriez sauver des vies.

En plus de préparer votre plan et votre trousse d'urgence, vous pourriez apprendre à prodiguer les premiers soins et ainsi être en mesure de sauver des vies. Communiquez avec la Croix-Rouge canadienne ou le bureau de l'Ambulance Saint-Jean le plus près pour obtenir de l'information sur les cours de premiers soins offerts dans votre région.

Plan familial

Sorties d'urgence

Préparez un plan d'étage de votre maison montrant toutes les sorties possibles à partir de chaque pièce. Prévoyez une sortie principale ainsi qu'une autre sortie pour chaque pièce. Si vous habitez en appartement, prévoyez ne pas utiliser l'ascenseur. Si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser les escaliers, informez le personnel d'urgence à l'avance. Aussi, prévoyez également au moins un itinéraire pour quitter votre quartier au cas où vous devriez partir rapidement (pensez à plus d'une option).

Lieux de rassemblement

Désignez des endroits sûrs où tous les membres de votre famille se rassembleront si vous ne pouvez pas aller à la maison ou si un ordre d'évacuation est donné.

Lieu de rassemblement sûr près de la maison :

Lieu de rassemblement sûr à l'extérieur du quartier :

Routes d'évacuation pour sortir du quartier :

Bonne idée

Faites des copies des documents importants

Faites des copies des actes de naissance et de mariage, des passeports, des permis de conduire, des testaments, des actes de concession d'un terrain et des contrats d'assurance. Prenez des photos des membres de votre famille au cas où un registre de personnes manquantes serait créé. Conservez-les dans un endroit sûr à la maison ou à l'extérieur de votre domicile, par exemple dans un coffret de sûreté ou chez un ami ou un membre de la famille qui vit à l'extérieur de votre municipalité.

Travail

Informez-vous sur les plans d'évacuation d'urgence à votre travail et sur ce que vous devrez faire en situation d'urgence. Pensez à laisser des articles de base à votre bureau, comme de l'eau et des aliments non périssables, au cas où vous devriez y rester pendant quelque temps. Vérifiez auprès de votre employeur quels sont les plans d'urgence mis en place au milieu de travail, notamment les avertisseurs d'incendie, les points de rencontre, les membres du personnel responsables de la sécurité ainsi que les responsables d'étage.

Enfants

Demandez aux responsables de l'école ou de la garderie de vos enfants quelles sont leurs politiques concernant les urgences et comment ils communiqueront avec les familles dans une telle situation.

Demandez-leur également quel type d'autorisation ils exigent pour laisser partir un enfant avec une personne désignée, au cas où vous ne pourriez pas aller chercher vous-même votre enfant.

Assurez-vous que l'école ou la garderie dispose d'une liste à jour des coordonnées des parents, gardiens et personnes désignées.

Personne désignée 1 : _____ Tél. : _____

Personne désignée 2 : _____ Tél. : _____

Personne-ressource de l'école : _____

Plan pour les animaux de compagnie

En situation d'évacuation, gardez à l'esprit qu'en raison de règlements de santé, les animaux de compagnie sont interdits dans certains abris publics ou hôtels. Prévoyez confier vos animaux à un ami ou à un parent ou trouvez un hôtel où les animaux sont acceptés ou une pension pour animaux dans votre secteur et un peu plus loin de la maison.

Emplacement et coordonnées : _____

Besoins de santé particuliers

Établissez un réseau personnel de soutien composé d'amis, de parents, de fournisseurs de soins de santé, de collègues de travail et de voisins qui comprennent vos besoins particuliers.

Notez les détails concernant ce qui suit :

- | | |
|--|--|
|  Allergies |  État de santé |
|  Antécédents médicaux familiaux |  Information sur les assurances |
|  Besoins en logement |  Médicaments |
|  Chirurgies |  Tests de dépistage |
|  Coordonnées des personnes-ressources |  Vaccins récents |

Conservez un exemplaire de cette information dans votre trousse d'urgence et donnez-en un exemplaire aux personnes de votre réseau personnel de soutien.

Discutez avec votre médecin de la possibilité de préparer un sac prêt-à-emporter contenant une réserve de médicaments et de fournitures médicales pour deux semaines, si possible, ainsi que les ordonnances et les documents médicaux appropriés. Rappelez-vous que les pharmacies seront peut-être fermées pendant un certain temps, même lorsque la situation d'urgence aura été maîtrisée.

Information sur l'état de santé :

Médicaments et fournitures médicales :

Emplacement du sac prêt-à-emporter :

Plans relatifs à certains risques particuliers

Sécurité publique Canada offre des renseignements sur des risques spécifiques, comme des tremblements de terre, des pannes d'électricité, des inondations ou des tempêtes violentes. Téléchargez votre exemplaire gratuit à partir de <http://www.Preparez-vous.ca>.

Plan de sécurité du quartier

Entendez-vous avec vos voisins afin que tous les habitants du quartier soient pris en charge. Faites des « jumelages » pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Coordonnées en cas d'urgence

Photocopiez cette liste. Laissez-en une copie près de votre téléphone. Dans la mesure du possible, programmez ces numéros sur le téléphone de votre domicile et sur votre téléphone cellulaire.

Conseil

Inscrivez un rappel afin de mettre à jour votre plan d'urgence dans un an.

À la même date l'an prochain, faites une revue des coordonnées, appliquez vos plans d'évacuation d'urgence, changez les piles du détecteur de fumée et du détecteur de monoxyde de carbone et regarnissez votre trousse. Changez les piles, la nourriture et l'eau qui se trouvent dans vos trousse une fois par année.

Numéro d'urgence

Pompiers, police, ambulance : 9-1-1 (là où le service est offert)

Autres : _____

Numéros pour des situations non urgentes

Police : _____

Pompiers : _____

Clinique médicale : _____

Centre antipoison : _____

Autres services : _____

Personne-ressource de l'extérieur

Nom : _____

Tél. (domicile) : _____

Tél. (travail) : _____

Tél. cell. : _____

Courriel : _____

Adresse (domicile) : _____

Conseils

Faites en sorte que tous les membres de votre famille communiquent par téléphone ou par courrier électronique avec la même personne-ressource de l'extérieur en cas d'urgence.

Choisissez une personne suffisamment éloignée qui n'est pas susceptible d'être touchée par le même événement.

Si vous venez d'arriver au Canada ou venez de vous établir dans une nouvelle région, prenez des ententes avec des amis, des associations culturelles ou des organisations communautaires locales.

Personne-ressource au sein de la famille

Nom : _____

Tél. (domicile) : _____

Tél. (travail) : _____

Tél. cell. : _____

Courriel : _____

Adresse (domicile) : _____

Ami ou voisin

Nom : _____

Tél. (domicile) : _____

Tél. (travail) : _____

Tél. cell. : _____

Courriel : _____

Adresse (domicile) : _____

Médecins de famille

Nom des patients : _____

Noms et numéros de téléphone des médecins : _____

Agent ou compagnie d'assurances

Nom de l'agent ou de la compagnie : _____

Tél. : _____

Numéros des polices d'assurance pour la maison et la voiture : _____

Système de sécurité à domicile

Nom de la compagnie : _____

Tél. : _____

Consignes pour assurer la sécurité à domicile

Assurez-vous d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone, un détecteur de fumée et un extincteur qui fonctionnent, ainsi qu'une trousse de premiers soins complète. Si vous vivez en appartement ou si vous êtes à l'hôtel, assurez-vous de savoir où se trouvent les dispositifs d'alarme-incendie et au moins deux sorties de secours.

Assurez-vous d'avoir un extincteur de feu sur chaque étage de la maison, dont un dans la cuisine. Tous les membres de votre famille devraient savoir où se trouvent les extincteurs de feu. Les adultes et les enfants en mesure de s'en servir devraient savoir comment il fonctionne. Consultez les instructions sur la durée de vie utile de votre extincteur et informez-vous auprès de votre service d'incendie municipal pour obtenir plus de renseignements.

Les adultes et les enfants en mesure de le faire devraient savoir comment couper l'alimentation en eau, en électricité et en gaz de votre domicile. Préparez des inscriptions très visibles pour indiquer où se trouvent les robinets d'arrivée d'eau et de gaz ainsi que la boîte de disjoncteurs ou la boîte à fusibles.

Apprenez aux enfants comment et quand composer le 9-1-1 et montrez-leur comment communiquer avec la personne-ressource de l'extérieur de votre région.

Conseil

Limitez vos appels aux urgences uniquement, et limitez la durée de votre appel afin de libérer la ligne pour les autres personnes.

Emplacement des extincteurs :

Emplacement du robinet d'arrivée d'eau :

Numéro de téléphone des services publics :

Emplacement de la boîte de disjoncteurs :

Numéro de téléphone des services publics :

Emplacement du robinet de gaz :

Numéro de téléphone des services publics :

(Coupez l'alimentation seulement si les autorités vous disent de le faire.)

Emplacement du drain de sol :

(Ne déposez jamais de boîtes, de meubles, etc., sur le drain au cas où il y aurait une inondation.)

Consignes à suivre en cas d'urgence

Composez le 9-1-1 (là où le service est offert) pour signaler un incendie, un crime ou pour sauver une vie.

Pour les cas non urgents, composez le numéro à dix chiffres qui figure dans l'annuaire téléphonique local ou dans le présent plan d'urgence pour communiquer avec la police, les pompiers et les autres services de soins de santé.

Lorsque vous donnez des indications sur l'endroit où vous vous trouvez aux services d'urgence, donnez l'adresse exacte et l'intersection la plus proche.

Conseil

Conservez les instructions pour fermer les robinets de gaz et d'eau près de ceux-ci, et lisez-les attentivement.

En cas d'urgence

Suivez le plan d'urgence.

Prenez votre trousse d'urgence.

Assurez votre propre sécurité avant de venir en aide aux autres.

Écoutez la radio ou la télévision pour obtenir le plus d'information possible. Les autorités locales pourraient vous demander de rester où vous êtes. Suivez leurs instructions.

Restez où vous êtes jusqu'à ce que la sécurité soit assurée ou que l'on vous donne l'ordre d'évacuer les lieux.

Ordre d'évacuation

Les autorités ne vous demanderont pas de quitter votre domicile à moins d'avoir des raisons de croire que vous êtes en danger.

Si vous recevez l'ordre d'évacuer les lieux, apportez avec vous votre trousse d'urgence, votre portefeuille, les papiers d'identité de chacun des membres de la famille, des copies des documents essentiels de la famille et un téléphone cellulaire, une pile de rechange et un chargeur, si vous en avez un. Utilisez les voies désignées par les autorités locales.

Si vous avez le temps, téléphonez à votre personne-ressource à l'extérieur de la ville ou envoyez-lui un courriel. Dites-lui où vous allez et à quel moment vous pensez arriver. Une fois que vous êtes en sécurité, faites-le lui savoir. Informez-la si des membres de la famille ont été séparés.

Si vous avez le temps, laissez une note pour dire aux autres où vous êtes et à quelle heure vous êtes partis. Si on vous le demande, coupez l'alimentation en eau et en électricité.

Ne coupez pas l'alimentation en gaz naturel, sauf si on vous demande expressément de le faire. Lorsque vous coupez l'alimentation en gaz, la compagnie doit la rétablir elle-même, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines en situation d'urgence importante.

Emmenez vos animaux de compagnie avec vous. Verrouillez les portes de votre domicile. Suivez les instructions des autorités.

Si vous devez vous rendre à un centre d'évacuation, inscrivez-vous au bureau d'accueil. Ne retournez pas à la maison avant que les autorités ne vous disent qu'il est sécuritaire de le faire.



AYEZ UNE TROUSSE D'URGENCE

Dans une situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels. Vous devrez peut-être vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante. Préparez-vous à être autosuffisant pendant au moins 72 heures.

Vous avez peut-être déjà certains des articles nécessaires en votre possession, comme de la nourriture, de l'eau et une lampe de poche à piles ou à manivelle. L'important, c'est de bien organiser votre matériel pour le trouver rapidement. Seriez-vous capable de trouver votre lampe de poche dans le noir?

Veillez à ce que votre trousse soit facile à transporter et que tous les occupants de la maison savent où elle se trouve. Gardez-la dans un sac à dos, dans un sac de sport ou dans une valise à roulettes à portée de la main, dans un endroit facilement accessible, par exemple dans le placard près de la porte d'entrée. Si votre foyer compte plus d'un occupant, votre trousse d'urgence pourrait être lourde. Il serait une bonne idée de distribuer ces fournitures parmi divers sacs à dos; elles seront alors plus faciles à transporter et chaque personne pourra personnaliser sa trousse prête à emporter.

Trousse d'urgence de base

- △ Eau – prévoir au moins deux litres par jour par personne. Utilisez des petites bouteilles qui seront plus faciles à transporter en cas d'ordre d'évacuation
- △ Aliments non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés (remplacer l'eau et les aliments une fois par année)
- △ Ouvre-boîte manuel
- △ Lampe de poche à manivelle ou à piles (et piles de recharge). Remplacez les piles au moins une fois l'an
- △ Radio à manivelle ou à piles (et piles de recharge) ou une Radio-Météo
- △ Trousse de premiers soins
- △ Clés supplémentaires pour la voiture et la maison

Conseil

Gardez un téléphone à fil à la maison car la plupart des téléphones sans fil ne fonctionneront pas pendant une panne de courant.

- △ Argent comptant en petites coupures comme des billets de 10 \$ et monnaie pour les téléphones publics
- △ Une copie de votre plan d'urgence et de la liste des personnes-ressources
- △ S'il y a lieu, d'autres articles particuliers tels que des médicaments obtenus sur ordonnance, de la préparation pour nourrissons et de l'équipement pour les personnes handicapées, ou de la nourriture, de l'eau et des médicaments pour vos animaux de compagnie ou votre animal d'assistance (personnalisez votre trousse en fonction de vos besoins)

Autres articles recommandés

- △ Deux litres d'eau par jour par personne pour la préparation des aliments et pour l'hygiène
- △ Bougies et allumettes ou briquet (placez les bougies dans des contenants robustes et profonds. Ne les laissez pas brûler sans surveillance)
- △ Vêtements et chaussures de rechange pour tous les membres de la famille
- △ Sac de couchage ou couverture pour tous les membres de la famille
- △ Articles de toilette
- △ Désinfectant pour les mains
- △ Ustensiles
- △ Sacs à ordures
- △ Papier hygiénique
- △ Tablettes de purification de l'eau
- △ Outils de base (marteau, pinces, clef, tournevis, gants de travail, masque protecteur contre la poussière, couteau de poche)
- △ Sifflet (pour attirer l'attention au besoin)
- △ Ruban électrique (p. ex. pour fermer hermétiquement fenêtres, portes, bouches d'air, etc.)

Conseils

Si vous soupçonnez que votre eau est contaminée, informez-vous auprès de votre municipalité ou des autorités locales pour obtenir des détails. En cas de doute, ne buvez pas l'eau si vous croyez qu'elle est contaminée.

Gardez-vous de l'argent comptant, puisque les guichets automatiques et les réseaux bancaires pourraient ne pas fonctionner pendant une urgence ou une panne de courant. Vous pourriez avoir du mal à utiliser vos cartes de débit ou de crédit.

Trousses préemballées

Les trousse de la Croix-Rouge canadienne sont disponibles sur le site Internet <https://magasiner.croixrouge.ca/fr/C-153/Marchandise.aspx>. D'autres trousse sont également en vente chez différents détaillants.

Trousse d'urgence pour la voiture

Préparez une trousse d'urgence pour la voiture.

La trousse de base devrait comporter les articles suivants :

- △ Aliments non périssables (barres énergisantes par exemple)
- △ Bougie dans un contenant métallique profond et allumettes
- △ Couverture
- △ Eau
- △ Lampe de poche (à manivelle ou à pile). Remplacez les piles au moins une fois l'an
- △ Lanterne d'avertissement ou fusées éclairantes
- △ Liste des numéros de téléphone de vos personnes-ressources
- △ Petite pelle, grattoir et balai
- △ Radio (à manivelle ou à pile). Remplacez les piles au moins une fois l'an
- △ Sifflet
- △ Trousse de premiers soins contenant un couteau pouvant couper une ceinture de sécurité
- △ Vêtements et chaussures de rechange

Articles additionnels à garder dans la voiture

- △ Sable, sel ou litière à chat (non agglomérante)
- △ Antigel et liquide lave-glace
- △ Câble de remorquage, câble de démarrage
- △ Extincteur
- △ Cartes routières

ARTICLES POUR LA TROUSSE D'URGENCE DE BASE



- ① Eau – prévoir au moins deux litres par jour par personne. Utilisez des petites bouteilles qui seront plus faciles à transporter en cas d'ordre d'évacuation
- ② Aliments non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés (remplacer l'eau et les aliments une fois par année)
- ③ Ouvre-boîte manuel
- ④ Lampe de poche à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- ⑤ Radio à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- ⑥ Trousse de premiers soins
- ⑦ Clés supplémentaires pour la voiture et la maison
- ⑧ Argent comptant en petites coupures comme des billets de 10 \$ et monnaie pour les téléphones publics
- ⑨ Une copie de votre plan d'urgence et de la liste des personnes-ressources
- ⑩ S'il y a lieu, d'autres articles particuliers tels que des médicaments obtenus sur ordonnance, de la préparation pour nourrissons et de l'équipement pour les personnes handicapées, ou de la nourriture, de l'eau et des médicaments pour vos animaux de compagnie ou votre animal d'assistance (personnalisez votre trousse en fonction de vos besoins).

RESSOURCES

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la préparation aux urgences, visitez le site www.Preparez-vous.ca ou m.Preparez-vous.ca à partir de votre appareil mobile.

Pour commander des exemplaires supplémentaires de la présente publication, veuillez composer le numéro suivant :

1 800 O-Canada (1-800-622-6232)

ATS : 1-800-926-9105

Service météorologique d'Environnement Canada

www.meteo.gc.ca

1-900-565-4455; des frais de 2,99 \$ la minute s'appliquent.

Consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique local à la rubrique « Météo » afin de connaître les numéros de téléphone à composer pour obtenir des bulletins et des prévisions météorologiques.

Croix-Rouge canadienne

www.croixrouge.ca / 613-740-1900 ou informez-vous pour obtenir le numéro de téléphone du service de votre municipalité.

Ambulance Saint-Jean

www.asj.ca / 613-236-7461 ou informez-vous pour obtenir le numéro de téléphone du service de votre municipalité.

Numéro sans frais : 1-888-840-5646

Armée du Salut

www.armeedusalut.ca / 416-425-2111 ou informez-vous pour obtenir le numéro de téléphone du service de votre municipalité.

Ressources à l'échelon provincial-territorial

Pour obtenir des renseignements sur la préparation aux urgences à l'échelon régional ou local, communiquez avec votre organisation de gestion des urgences (OGU) :

Alberta

Alberta Emergency Management Agency
Téléphone : 780 422-9000 / Sans frais : 310-0000
www.aema.alberta.ca (site en anglais seulement)

Colombie-Britannique

Programme provincial de gestion des urgences de la Colombie-Britannique
Téléphone : 250 952-4913 / Numéro d'urgence : 1 800-663-3456
www.pep.bc.ca (site en anglais seulement)

Île-du-Prince-Édouard

Organisation des mesures d'urgence de l'Île-du-Prince-Édouard
Téléphone : 902 894-0585 / Après les heures de bureau : 902 892-9365
Sans frais : 1 877-894-0585
www.peipublicsafety.ca (site en anglais seulement)

Manitoba

Organisation des mesures d'urgence du Manitoba
Téléphone : 204 945-4772 / Sans frais : 1 888-267-8298
www.manitobaemo.ca (site en anglais seulement)

Nouveau-Brunswick

Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick
Téléphone : 506 453-2133 / Sans frais (24/7) : 1 800-561-4034
www.gnb.ca/cnb/emo-omu

Nouvelle-Écosse

Bureau de gestion des urgences de la Nouvelle-Écosse
Téléphone (24h) : 1 866-424-5620 (sans frais)
www.gov.ns.ca/emo (site en anglais seulement)

Nunavut

Nunavut Emergency Management
Téléphone : 867 975-5403 / Numéro d'urgence à composer en tout temps : 1 800 693-1666
<http://cgs.gov.nu.ca/en/nunavut-emergency-management> (site en anglais seulement)

Ontario

Gestion des situations d'urgence Ontario
Téléphone : 416 314-3723 / Sans-frais : 1 877-314-3723
www.ontario.ca/gdu

Québec

Ministère de la Sécurité publique - Québec
Téléphone : Sans frais : 1 866-644-6826
Information générale (Services Québec) : 1 877-644-4545
www.securitepublique.gouv.qc.ca

Saskatchewan

Saskatchewan Emergency Management Organization
Téléphone : 306 787-9563
www.cps.gov.sk.ca/SaskEMO (site en anglais seulement)

Terre-Neuve-et-Labrador

Newfoundland and Labrador Fire and Emergency Services
Téléphone : 709 729-3703
www.gov.nl.ca/fes (site en anglais seulement)

Territoires du Nord-Ouest

Northwest Territories Emergency Management Office

Numéro d'urgence : 867 920-2303

www.maca.gov.nt.ca/emergency_management/index.htm (site en anglais seulement)

Yukon

Yukon Emergency Measures Organization

Téléphone : 867 667-5220 / Sans frais : 1 800-661-0408

www.community.gov.yk.ca/emo/index.html (site en anglais seulement)



**VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?**

www.Preparez-vous.ca